

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point de situation dans l'académie de Normandie.

Caen, le 18/09/2020

A ce jour, **423** cas Covid d'élèves (*sur un total de 589 246 élèves*) et de personnels (*sur un total de 63 076*) ont été confirmés dans l'académie, ce qui a entraîné la décision de fermeture de **69** classes et de **3** écoles.

Le travail mené conjointement entre les services de l'ARS et de l'Education nationale permet une forte réactivité en cas de suspicion ou de confirmation de cas COVID.

La procédure à appliquer est clairement établie : les élèves ou personnels cas possibles ou cas covid confirmés sont isolés, les familles et le corps médical prévenus. Ensuite, si un cas est confirmé positif, la recherche de cas contact est mise en œuvre pour stopper la propagation du virus.

Si nécessaire, le préfet sur la proposition de l'ARS et de l'Éducation nationale et en concertation avec les collectivités locales concernées, peut fermer une école ou un établissement.

Retrouvez via ce lien le détail des procédures mises en œuvre dans les établissements en cas de suspicion ou de confirmation de cas covid-19 :

<https://www.education.gouv.fr/suspicion-ou-confirmation-de-cas-covid-19-ce-qu-il-faut-faire-305730>

Contact Presse

Laure Cours-Mach
Rectorat
T 06 79 31 21 09
presse@ac-normandie.fr

Hélène Muller
ARS Normandie
T 02 31 70 97 63
ars-normandie-communication@ars.sante.fr

Camille Plutarque
Préfecture Seine Maritime
T 02 32 76 50 14 7
pref-communication@seine-maritime.gouv.fr